



APPEL A CANDIDATURE POUR LA REALISATION D'ŒUVRES D'ART DANS L'ESPACE PUBLIC URBAIN.

CONTEXTE

Le Goethe-Institut est la plus grande institution culturelle de la République Fédérale d'Allemagne. Présent au Burkina Faso depuis 2008, il entretient une coopération culturelle très dynamique entre les deux nations. Le Goethe-Institut est l'un des maillons forts du secteur culturel et artistique du Burkina Faso.

Dans le domaine spécifique des arts plastiques et appliqués, le Goethe-Institut a soutenu des initiatives d'acteurs locaux, organisé des formations au profit des artistes plasticien.ne.s et des curateurs et offert l'opportunité à certains d'exposer leurs savoir-faire dans des galeries.

Pour ce premier semestre de l'année 2026, Le Goethe-Institut lance un appel à tous les artistes plasticien.ne.s et des arts appliqués (peinture, photographie, sculpture, installation, design, création de mode etc.) à investir les espaces publics urbains.

Cet appel offre une opportunité aux artistes de mener une réflexion approfondie et de contribuer à la valorisation de leur ville à travers des œuvres d'art originales, temporaires ou définitif, qui évoquent un discours en relation avec les questions liées à l'urbanisation.

Ce projet pilote vise les deux plus grandes villes du Burkina Faso qui sont : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Un seul projet sera retenu pour chaque ville.

OBJECTIFS

- Sortir des espaces conventionnels d'expositions d'arts
- Crée une interaction entre les populations et les artistes
- Contribuer à la valorisation du travail des artistes
- Participer de façon artistique à la réflexion sur les questions de l'urbanisation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Être un artiste, burkinabè ou vivant au Burkina Faso (5 ans min.)

BUDGET MAXIMAL POUR LA PRODUCTION DE L'ŒUVRE.

Un million (1.000.000) de franc CFA, y compris les impôts et/ou taxes en vigueur.

DOSSIERS A FOURNIR

- Une Biographie (max. 500 mots)
- Un Curriculum Vitae (max. 1 page)
- Un descriptif du projet
- Des esquisses du projet (croquis, photomontages, etc.)
- Un budget estimatif du projet
- Une lettre d'autorisation de réalisation des œuvres délivrée par l'autorité et/ou du propriétaire de l'espace (à fournir après sélection).

Goethe-Institut Burkina Faso
192, Avenue de l'Université
01 BP 1226
Ouagadougou 01
Burkina Faso

www.goethe.de/burkinafaso

www.goethe.de

**GOETHE
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.



DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER

Les dossiers doivent être envoyé uniquement par e-mail à l'adresse : programm-ouagadougou@goethe.de au plus tard le 15 février 2026 à 23h59.

Nous ne recevons aucun dossier envoyé via des liens de téléchargement.

PROCEDURE DE SELECTION

Les dossiers seront sélectionnés par un jury composé d'experts de l'art et de professionnels de l'urbanisation. Les candidats retenus à l'issue d'une présélection participeront à un entretien avec le jury pour défendre leur projet en vue d'une sélection définitive.

NB :

En cas de force majeure ou sur recommandation du jury, le Goethe-Institut Burkina Faso se réserve le droit de ne donner aucune suite à tous les projets qui ont été soumis.

www.goethe.de

**GOETHE
INSTITUT**

Sprache. Kultur. Deutschland.